



LIBRE ET VIVANT

Chacun doit pouvoir choisir librement

**Rubriques
d'informations
juillet 2022**

Info N° : 2022/07

Mise en page par Florence Wurtz

Chère adhérente, Cher adhérent, Chère abonnée, Cher abonné,

Du « Grand Reset » au « Grand réveil ».

Alors que le recul apparent de la tyrannie offre un soulagement fort bienvenu pour tous, le beau temps nous permet de souffler un peu, de profiter de cette vie que la folie globaliste a voulu réduire à des incohérences déprimantes, affaiblissantes, et désespérantes.

A se demander si ce n'était pas juste un cauchemar.

N'était-ce qu'un avant-goût, un test ? Bien qu'abondamment documentée, la malfeasance de ces prédateurs qui orchestrent la crise est difficile à imaginer et pourtant, il faut craindre qu'ils ne s'arrêtent pas là. Ne feignons plus de l'ignorer.

Au moment de partir pour un repos mérité, profitons de ce répit pour y voir plus clair et continuer à nous informer. A cet effet, nous vous présentons dans cette édition de notre Lettre d'Information, une liste d'ouvrages sur l'actualité du Covid et en-dehors, pour vous aider à prendre du recul et consolider vos positions.

Il y a tant à connaître... Tant de choses ahurissantes, tant d'actes de bravoure de la part de personnels soignants, mais pas seulement, partout dans le monde, comme ceux du regretté Docteur Zelenko qui nous a quittés il y a quelques jours, mais pas seulement. (Hommage en pages 4 et 5).

Avec du recul souvent, de l'humour parfois, les auteurs de ces ouvrages, sont parvenus à dépeindre avec clarté la réalité de ce cirque (réalité disons introuvable dans les médias traditionnels), à décrire l'émotion négative qui nous fait suffoquer depuis deux ans et vont permettre de nous libérer de l'angoisse qui nous hante.

Cela ne résoudra pas tous nos problèmes immédiatement, mais c'est un premier pas libérateur et une première pierre pour reconstruire la société en déliquescence et nous guérir des chocs émotionnels subis.

En effet, après la tentative du Grand Reset avorté, c'est la prise de conscience généralisée, le fameux Grand Réveil, qui nous permettra de sortir du cauchemar programmé par la tentaculaire mafia qui a décidé de nous asservir.

Et sortir de la « Matrice » en comprenant la réalité est un grand pas pour mettre fin à la souffrance, à la peur, à la confusion que leur voile sur notre monde inflige.

La clairvoyance, la distanciation par une hauteur de vue et une information fouillée basée sur les faits, nous offrent les arguments que les derniers endormis seront psychologiquement en mesure d'entendre.

Sommes-nous arrivés au moment où les « robots » nourris à l'intelligence artificielle, récemment encore majoritaires, commencent à se rendre compte que cette majorité bascule inexorablement dans l'opposition à la manipulation covidiste ? Nous sommes toujours en guerre. Une guerre de l'information certes, dont l'armée des morts, bien réelle, est recrutée parmi toutes les couches de la société, sans distinction d'âge ni de sexe, sans pathologie préalable.

Morts étiquetés abusivement Covid, mais surtout victimes de pathologies dont il faut inventer des noms nouveaux et étranges comme la mort subite de l'adulte.

Sans oublier les derniers chiffres provenant d'Angleterre et d'autres pays indiquant les multiples problèmes de fertilité, de problèmes cardiaques, neurologiques et hématologiques qui explosent étrangement et concomitamment à l'augmentation exponentielle des injections sensées prévenir l'engorgement des hôpitaux, puisqu'il est enfin reconnu que ces injections expérimentales ne sont plus efficaces contre l'éradication qui avait justifié la mise en place de cette stratégie abusivement qualifiée de vaccinale.

Il ne s'agit plus de théorie du complot mais d'une analyse des données statistiques suivie jour après jour par une armée de spécialistes aux compétences complémentaires qui ne parviennent même pas à se contredire tant les faits se recourent et se consolident.

Alors pour autant, le répit, le soleil, et le réveil en cours ne veulent pas dire que nous devons baisser la garde.

Réinformer c'est difficile. Surtout face à une ferveur quasiment religieuse soutenue par un appareil de propagande et un système corrompu au-delà de toute mesure. A chacun de trouver ce qui fonctionne, pas à pas, d'ouvrir une brèche après l'autre.

Un endormi, un indécis, un corrompu après l'autre.

Des gens se réveillent partout sur toute la planète et semblent mettre en échec, jour après jour, l'agenda destructeur et la corruption folle. La liste de ces résultats est longue et réjouissante. Et fort peu relayée par les médias inféodés.

Que comprendre de l'écroulement des Guide Stones dans l'État de Géorgie aux USA ? Ce symbole de la folie globaliste qui parlait de maintenir la population mondiale à 500 millions.

Faut-il y voir un signe annonciateur d'événements à venir, comme la destruction des Bouddhas de Bamiyan en 2001, ont précédé les interventions en Afghanistan au motif de mettre fin au régime des Talibans ? Parallèle osé, mais le passé a parfois tendance à se répéter.

Loin de nous, à l'origine, l'idée de relier notre combat aux actualités géo-stratégiques de la planète, mais chaque jour des liens de relation sont de plus en plus troublants. Crise énergétique, crise bancaire, crise alimentaire... et si tout cela était lié ?

De nombreux régimes globalistes/covidistes connaissant des difficultés : Ukraine, USA, Autriche, Danemark, Italie, France, Pays-Bas, et maintenant Angleterre. Pertes de majorité, narratif de plus en plus incohérent, des législations aussi inacceptables qu'improductives... Et des agendas au minimum ralentis, chute du Sri Lanka.

La peur-panique des globalistes face à la réinformation (on ne censure pas quand on ne redoute pas la vérité), face aux personnalités qui les tiennent en échec partout dans le monde, est-elle réelle ?

Oui, la chute de l'empire du mal semble avoir commencé.

A nous de faire en sorte que ce soit le plus vite possible pour retrouver nos libertés, notre santé... et bâtir un monde bien meilleur pour nos petits-enfants.

Oui, au moment de choisir vos livres pour la plage afin d'affûter les arguments qui éveilleront vos proches, vos voisins et, qui sait, les covidistes de la septième seringue, pensez à ce que vous raconterez à vos arrière-petits-enfants.

Ressourcez-vous, clarifiez vos idées, réjouissez-vous et restez mobilisés. Nos enfants nous jugeront un jour.

Solidairement vôtre,

Jean-Pierre Eudier
Président de la LNPLV
(Ligue Nationale pour la Liberté des Vaccinations)
et de EFVV
(European Forum for Vaccine Vigilance)

Hommage au Dr Zelenko



Le médecin américain, Juif orthodoxe, décédé d'une longue maladie, était devenu célèbre en 2020 quand le président Trump avait approuvé son traitement alternatif contre le COVID.

La vérité à l'épreuve du temps

Le Docteur américain Vladimir Zelenko nous a quittés et laisse un héritage spirituel en forme de message, message qu'il nous appartient de décrypter. Les valeurs qu'il n'a eu de cesse de promouvoir durant sa courte vie (il disparaît à l'âge de quarante-neuf ans) ont été diffusées grâce à la crise sans précédent que nous traversons.

La crise n'est pas seulement sanitaire.

Elle est plus profonde et laisse transparaître, comme le souligne Jean-Pierre Eudier, une inversion des valeurs, contre laquelle le Docteur Zelenko n'a eu de cesse de se battre. Juif orthodoxe, il a tenu à partager avec le monde l'éthique de la Thora millénaire et universaliste qui prône l'intégrité, la vérité et le respect du devoir de l'homme.

Comment ? Dès l'apparition du virus de Wuhan, le Docteur Zelenko, médecin de ville qui ne veut pas trahir le serment d'Hippocrate, cherche à traiter ses patients. Il le fera avec courage et abnégation, en proposant le même traitement que le Professeur Raoult (zinc en plus).

Est-ce pour cela qu'il subira, comme tant d'autres, une campagne agressive de décrédibilisation ?

En France, au même moment, le Professeur Raoult ou le Professeur Perronne seront littéralement harcelés pour leur volonté de soigner. Apparemment, le médecin se doit d'obéir à des impératifs politiques et économiques qui n'ont plus rien à voir ni avec la science, ni avec la médecine, ni même avec le bon sens.

Alors que des milliers de médecins tentent contre vents et marées, en Europe et ailleurs, de prendre en charge leurs patients, et subissent pour cela l'ire et l'hubris de leurs hiérarchies respectives, différents scandales agitent l'année 2020 (ces scandales en général étouffés continuent malheureusement de rythmer le quotidien covidiste) : la rétractation du Lancet après la publication d'une étude frauduleuse sur l'hydroxychloroquine, l'achat par l'UE à un milliard d'euros du Remdesivir, médicament inefficace et dangereux sur lequel une étude réalisée par l'OMS conclura : « *L'hypothèse que le Remdesivir peut empêcher une fraction substantielle des décès est absolument exclue* ».

Et bien entendu le plus grand scandale, celui de la campagne de vaccination effrénée et abusive. Et la liste est loin d'être exhaustive. Alors effectivement, il y a inversion des valeurs. Celui qui veut soulager les malades, leur offrir un traitement sans risque qui réduit sensiblement la mortalité, est un charlatan.

Celui qui ferme sa porte et suit aveuglément des consignes abracadabrantes est un savant reconnu par ses pairs et honoré par les plus hautes distinctions.

Or, et c'est sans doute l'une des explications d'une telle confusion, comme n'ont eu de cesse de le mettre en lumière les lanceurs d'alerte, la corruption est partout, touche les hommes de pouvoir comme ceux de science.

Elle prend toutes les formes : conflits d'intérêt, privilèges officiels ou officieux, retours d'ascenseur, honneurs accordés... Comme l'écrivait Flaubert en parlant de l'un de ses personnages corrompus : « *Il chérissait le pouvoir d'un amour tel qu'il aurait payé pour se vendre.* »

Il faut être irréductible pour résister, visionnaire pour ne pas céder, et empreint d'humanité pour persévérer.

Le Docteur Zelenko a fait preuve de toutes ces qualités, conjuguées à une forte dose de résilience.

Résister. Qu'est-ce que résister ? Résister à la maladie (le Docteur Zelenko était atteint d'un cancer), à la pression sociale, aux menaces, à l'intimidation. Quelles vertus nécessitent cet exercice ? Et surtout pourquoi résister ?

Durant la crise, la tension entre idéalisme et pragmatisme a exacerbé les caractères. Quoi de plus légitime en temps troublé que de choisir le confort du conformisme, l'appel grégaire à la soumission ?

La docilité devient de mise devant ce que les pouvoirs politiques, les médias, les « experts » et les autorités médicales présentent comme le fléau du siècle, la peste du nouveau millénaire.

La peur est transmise par tous les pores de la peau médiatique, pour mener une guerre de l'information aussi intense que la guerre contre le virus.

Les images d'ambulances, d'hôpitaux saturés, de malades alités, d'équipes médicales en scaphandrier (masques, charlottes, gants, lunettes, blouses intégrales...), doivent convaincre, subjuguier (dans les deux sens du terme).

Les médecins invités sur les plateaux télé présentent des statistiques pleines de biais, des projections fantaisistes (mais qu'importe ? Une fois distillé, le poison fait son effet).

La peur est instaurée, il ne reste plus qu'à en récolter les fruits gâtés pour obtenir la sujétion des masses. Dans cette ambiance délétère, les rares opposants sont faciles à abattre, à ridiculiser.

On utilise des termes discréditant pour rabaisser l'adversaire désormais systématiquement taxé de complotisme.

On va jusqu'à détourner l'attention en qualifiant d'antisémites les opposants à la doxa : tout est bon pour faire peur, même les accusations les plus éculées.

La propagation ou plutôt la propagande de la peur interdit le débat public.

On limite la liberté d'expression (bannissement de Twitter, de Youtube) pour garantir la « sécurité ». Grâce à une savante ingénierie sociale, on manipule l'opinion, afin d'étouffer les voix dissonantes dans le concert de la bien-pensance sanitaire.

Pourtant, un antidote au poison de la désinformation et de la gestion insensée existe.

Depuis le début de la crise, les esprits curieux, attentifs, scrutateurs, constatent un dysfonctionnement, une disproportion entre les remèdes et les maux. Une analyse rationnelle et patiente déjoue les pièges de la mystification.

Le Docteur Zelenko n'a pas failli dans sa mission d'intégrité. Fidèle au message millénaire de la Thora, il savait, comme les Sages qui comprennent le Talmud, que le monde est « à l'envers ». Alors que les humbles et les justes sont rabaissés, les manipulateurs et les puissants sont honorés.

Mais à la fin, comme le dit le Professeur Raoult, c'est l'épreuve du temps qui révélera la vérité.

« D'habitude je ne fais pas de prédictions mais là je redoute vraiment... »

Nouvelle vidéo dans laquelle Didier Raoult nous partage son expérience par rapport aux maladies infectieuses qui émergent en situation de guerre.

Le professeur conseille solennellement de faire les stocks de certains produits pour se préparer à se défendre le cas échéant.

<https://www.youtube.com/watch?v=1WjWqAYnaKY>

Info de dernière minute, 13 juillet 2022

Didier Raoult, de l'IHU Méditerranée Infection à Marseille, vient d'être remplacé par le Pr Pierre-Edouard Fournier, médecin biologiste, spécialiste des maladies infectieuses, qui a soutenu sa thèse en 1999, sous la direction de Didier Raoult.

SOURCE : France 3 – 13 juillet 2022 et Nouvel Obs.com

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/marseille/le-pr-pierre-edouard-fournier-va-remplacer-didier-raoult-a-la-tete-de-l-ihu-mediterranee-infection-2581072.html>

et

<https://www.msn.com/fr-fr/actualite/france/didier-raoult-remplac%C3%A9-par-pierre-edouard-fournier-%C3%A0-la-t%C3%AAtte-de-l-ihu-m%C3%A9diterran%C3%A9e-infection/ar-AAZx3VX>

Rassemblement des victimes des effets secondaires des vaccins Covid 19

Marc Doyer, porte-parole de Verity France, place de la Bastille, Paris, ce 18 juin 2022

SOURCE : NTD Français – 18 juin 2022

<https://www.youtube.com/watch?v=sGj71yqNAH4&t=210s>

Cinquante ans d'infertilité



Alexandra Henrion Caude :
Cinquante ans d'infertilité programmée !

SOURCE : Médias Presse Info – 18 juin 2022

https://www.medias-presse.info/cinquante-ans-dinfertilite-programmee-alexandra-henrion-caude/157256/?fbclid=IwAR22_Wq5LD3s8t4KvllaWhLQBUCm4t6SH3-l6FG_wvalo5zN1cUiz-XXC3l

Australie : naissance de bébés sans système immunitaire



Des bébés sans système immunitaire arrivent en masse dans les réanimations avec des maladies respiratoires.

SOURCE : Mail Online – 10 juillet 2022 (anglais)

<https://www.dailymail.co.uk/news/article-10958689/Covid-19-Australia-Pandemic-babies-no-immunity-viruses-ending-ICU.html>

Le père Michel Viot dénonce tout ce système mortifère avec franc-parler

Elocution du Père Michel Viot sur cette « crise sanitaire », donne son avis sur les mesures liberticides, et incohérences sanitaires.

SOURCE : Le Micro Papillon 2 – <https://fb.watch/e8REezgqVy/>

Père Michel Viot sur les effets secondaires du vaccin Covid

Interview du Père Michel Viot, au service du diocèse de Paris, présenté au Pape Benoît XVI en 2008, parle de ses échanges avec des familles de décédés suite aux effets secondaires depuis le lancement des mesures sanitaires.

SOURCE : Ligne Droite – 29 juin 2022 – repris par Profession Gendarme

<https://www.profession-gendarme.com/le-temoignage-accablant-dun-pretre-sur-les-effets-indesirables-pere-michel-viot/>

Jean-Dominique MICHEL, émotions lors de cette conférence

Conférence de Jean-Dominique MICHEL à Saintes exprime ce qu'est la vie, les valeurs fondamentales, et les conséquences psychologiques engendrées par les annonces et décisions du chef d'Etat.

Propose les solutions pour nous aguerrir, de prendre conscience de notre pouvoir.

« Il y a eu une campagne d'assassinat massive dans les EHPAD. »

« On a privé les enfants de leur insouciance. »

SOURCE : Réal Vision – 03 juillet 2022

<https://crowdbunker.com/v/Jttg5UVKGj>

Professeur Christian Perronne – Le réveil deux ans après



Analyse du Professeur Perronne, sur la situation sanitaire deux ans après

SOURCE : Ethique TV – 30 juin 2022

https://www.youtube.com/watch?v=6-Kw-RGZ3xw&ab_channel=EthiqueTV

Personnes vaccinées : les examens et analyses médicales que vous devez faire. Le docteur Ochs vous offre quelques conseils

Juin 2021, le Dr Ochs est condamné par le Conseil de Discipline du Collège Médical à Luxembourg à un an de suspension pour avoir soigné ses patients sur la base d'hydroxychloroquine et azithromycine. Il donne quelques conseils pour ceux qui ont reçu l'injection.

SOURCE : Dépêches citoyennes – 4 juillet 2022

<https://depeches-citoyennes.fr/2022/07/le-docteur-ochs-vous-offre-quelques-conseils.html>



Effets secondaires de pilotes en plein vol !



#LigneDroite

"Des pilotes subissent des effets secondaires en plein vol !" - Diane Protat, avocate

Sur la chaîne Ligne Droite, interview de Diane Protat, avocate du collectif « Navigants Libres », regroupant un ensemble d'hôtesse, stewards et pilotes, créé le 12 juillet 2021 suite à l'annonce de E. Macron sur l'obligation du pass vaccinal pour leur activité. Elle parle des effets secondaires des pilotes en plein vol.

SOURCE : Ligne Droite – 27 juin 2022

(cette vidéo avait été supprimée de Youtube, puis de nouveau disponible...)

https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=sy4hBJOTolo&feature=share&fbclid=IwAR2d-WYcOJT6cZoB8DCbgChMqv3fOwO96ZQo8QoJV-6JbJ7ZXtCe1QJIUwM&ab_channel=LigneDroite%E2%80%A2LamatinaledRadioCourtoisie

Au cas où le lien ci-dessus ne fonctionne plus :

SOURCE : Profession Gendarme – 5 juillet 2022

https://www.profession-gendarme.com/des-pilotes-subissent-des-effets-secondaires-en-plein-vol-diane-protat-avocate-communique-de-presse/?fbclid=IwARoKqXM1o1dls-pK1LTsUej4Gnt4Ej_PuyIGwlnPrUbEBa76nsIsycj2l

SOURCE : Putsch média – 27 juin 2022

<https://putsch.media/20220627/actualites/societe/video-maitre-diane-protat-si-un-seul-pilote-a-un-effet-secondaire-en-vol-cest-un-risque-intolerable/?fbclid=IwAR3nBuZMdMY3BY5VaJKn1-tdd2TPF8rrUxOwkxUksADRMN3HXckhkr4L84E>

Êtes-vous en sûreté à bord d'un avion ?

Conférence de la députée allemande Christine Anderson

SOURCE : Site officiel de Virginie Joron – Députée européenne – 8 juillet 2022

https://www.youtube.com/watch?v=yfWZyw79-jQ&ab_channel=VirginieJoron

<https://www.facebook.com/virginiejoronrn/videos/566280181702496>

Pass sanitaire déguisé ?

Projet de loi n° 9 maintenant provisoirement un dispositif de veille et de sécurité sanitaire en matière de lutte contre la covid-19

À partir du 1er août, par décret retour pour les plus de 12 ans ? un certificat de rétablissement, test négatif ou vaccin pour se déplacer en France, Corse et Dom -Tom et en sortir.
Comment cela s'appelle-t-il ? Certificat Covid FR, passe sanitaire ?

SOURCE : Assemblée Nationale <https://t.co/suSR6zH9qR>



Article 1^{er}

- ① L'article 11 de la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions est ainsi modifié :
- ② 1° Au premier alinéa du I, la date : « 31 juillet 2022 » est remplacée par la date : « 31 mars 2023 » ;
- ③ 2° Au 6° du II, les mots : « aux 3° et 4° du I de l'article L. 3131-15 du code de la santé publique et » sont supprimés et les mots : « du même code » sont remplacés par les mots : « du code de la santé publique ».

Article 2

- ① À compter du 1^{er} août 2022 et jusqu'au 31 mars 2023, le Premier ministre peut, par décret pris sur le rapport du ministre chargé de la santé, dans l'intérêt de la santé publique et aux seules fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19, imposer aux personnes âgées d'au moins douze ans souhaitant se déplacer à destination ou en provenance du territoire hexagonal, de la Corse ou de l'une des collectivités mentionnées à l'article 72-3 de la Constitution, ainsi qu'aux personnels intervenant dans les services de transport concernés, de présenter le résultat d'un examen de dépistage virologique ne concluant pas à une contamination par la covid-19, un justificatif de statut vaccinal concernant la covid-19 ou un certificat de rétablissement à la suite d'une contamination par la covid-19.
- ② Les mesures prises en application de l'alinéa précédent sont soumises aux règles et sanctions prévues, en vertu des dispositions des B à J du II, des III à VI et des VIII à X de l'article 1^{er} de la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire et de celles de l'article 4 de cette même loi, pour les mesures mentionnées au 1° du A du II de ce même article 1^{er}, sous réserve des adaptations suivantes :
 - ③ 1° Le décret mentionné au troisième alinéa du J du II de cet article 1^{er} est pris après avis de la Haute Autorité de santé ;
 - ④ 2° Les informations mentionnées au deuxième alinéa du VI de ce même article 1^{er} sont communiquées chaque mois, entre la date de publication de la présente loi et le 31 mars 2023, sous la forme d'un rapport du Gouvernement au Parlement.

Maître Fabrice Di Vizio : action en justice pour annuler le passe sanitaire



L'avocat Me Fabrice Di Vizio va tenter une action en justice contre le gouvernement et Jean Castex pour annuler le passe sanitaire.

Il demande à tous les Français, « vaccinés » ou « non vaccinés » de le soutenir et de se porter partie civile avec lui (action gratuite), en lui envoyant **AVANT LE 20 JUILLET 2022** vos nom, prénom, adresse et en écrivant « je me porte partie civile avec vous pour

une plainte contre le passe sanitaire à ce courriel : cabinetdivizio@gmail.com

Vote du 13/07/2022 : Article 2 passe sanitaire supprimé pour les déplacements hors hexagone

L'article 2 du projet de loi prévoyait la possibilité d'imposer jusqu'en janvier 2023 un passe sanitaire aux frontières et pour les déplacements avec la Corse ou l'outre-mer. Les députés se sont prononcés contre.

SOURCE : France Tv info et Le point.fr – 13 juillet 2022

<https://la1ere.francetvinfo.fr/l-assemblee-nationale-rejette-le-retour-du-pass-sanitaire-vers-et-depuis-les-outre-mer-1303572.html>

https://www.lepoint.fr/politique/covid-l-assemblee-rejette-un-article-cle-du-projet-de-loi-sanitaire-13-07-2022-2483119_20.php

PETITION pour abroger l'obligation vaccinale des soignants et pompiers

Soutien à Me Sylviane Noel la Sénatrice (LR) sur sa proposition de loi « abroger l'obligation vaccinale des personnels soignants et des pompiers »

Période de recueil des signatures du 30/06/2022 – 30/12/2022

SOURCE : Petitions Sénat

<https://petitions.senat.fr/initiatives/i-1067?s=09>

Fake news pour promouvoir le vaccin Gardasil chez les garçons

Par le Docteur Gérard Delépine, chirurgien oncologue et statisticien :

« Tout récemment les médias, mais aussi la ligue contre le cancer et certaines ARS ont publié des tribunes, appels et/ou des tracts mensongers utilisant la peur du cancer pour promouvoir la vaccination anti HPV (papillomavirus) chez les garçons. »

SOURCE : Nouveau Monde

[Avalanche de « Fake news » pour promouvoir le Gardasil chez les garçons – Nouveau Monde \(nouveau-monde.ca\)](https://www.nouveau-monde.ca)

Le Figaro dit que les « complotistes » avaient raison

Le Figaro annonce que le vaccin est inefficace, a provoqué de nombreux effets secondaires, que le Pr Raoult avait raison, que les Suédois avaient raison de ne pas confiner...et cite des médecins qui affirment que le confinement ne sert à rien, que les personnes décédées l'ont été par une autre pathologie...

Changement de point de vue de ce journal, qui « découvre » cette réalité, énoncée depuis deux ans par ceux qui sont traités de « complotistes ».

Eveil des journalistes du Figaro ?

SOURCE : Alternatif Bien Être – 8 juillet 2022

https://www.youtube.com/watch?v=rdlokOwChVo&ab_channel=EditionsAlternatifBien-%C3%8Atre



Site pour déclarer les effets secondaires vaccin Covid19

**LA 1ère PLATEFORME INDEPENDANTE DE RECENSEMENT DES TEMOIGNAGES
DES VICTIMES D'EFFETS SECONDAIRES DES VACCINS COVID-19**

#EffetsSecondairesVaccinsCovid19

En déclarant les effets secondaires du « vaccin » covid19, il y a possibilité de faire suivre ces informations et une proposition d'actions juridiques.

<https://effets-secondaires-vaccins-covid.org/>



ENFANTS VACCINES avec des doses d'adultes Etat des effets secondaires Remontée à la pharmacovigilance

Suivi des cas d'effets indésirables des vaccins COVID-19 Données du 24/05/2022 au 16/06/2022

Merci à Alain S. pour l'envoi de ce document et reproduction de son appel d'alerte :

Toujours personne pour dénoncer l'ANSM ! Alors que la France injecte des doses d'ARNm de Pfizer sur des enfants de moins de 5 ans (*), depuis plus de 15 mois, l'ANSM refuse obstinément de le signaler !

Quand est-ce que des avocats, des scientifiques, des médecins et des journalistes dénonceront ce délit d'une gravité hors normes ?

* Plus de la moitié des 9 000 enfants français piqués sans AMM, ni suivi de pharmacovigilance, l'ont été avec des doses non pédiatriques

<https://acrobat.adobe.com/link/review?uri=urn:aaid:scds:US:1d3b6257-5953-4a64-aa22-d4956c475401#pageNum=1>

Suivi des injections faites sur près de 30 000 enfants français en 2021 : pas 10 % de remontées aux services de pharmacovigilance...mais 1 %

Merci à Alain S. ; son appel d'alerte :

Le suivi des injections faites sur près de 30 000 enfants français en 2021 engendre, non pas 10 % de remontées aux services de pharmacovigilance...mais 1 %

Aucun médecin ne peut révéler le décès d'un bébé ou de tout autre enfant de moins de 5 ans, alors qu'il lui a injecté une proportion de la dose adulte déterminée par lui-même et alors que ce produit n'a été validé par aucune agence des médicaments. Près de 30 000 enfants français piqués avant l'arrivée des doses pédiatriques, en 2021, continuent à être ignorés par des centaines d'avocats, de journalistes, de parlementaires, de scientifiques, de médecins et de citoyens parfaitement informés de ce scandale. C'est tout simplement ignoble.

Même dans la résistance, on entend des scientifiques épouvantés par les études cliniques réalisées par Pfizer sur 3 000 enfants avec des doses pédiatriques...mais motus et bouche cousue sur les plus de 25 000 petits cobayes français véritablement sacrifiés en 2021 avec l'inoculation de ce sérum expérimental destiné à des adultes.

SOURCE : LCI – 29 juin 2022

<https://www.tfinfo.fr/sante/covid-19-plusieurs-milliers-d-enfants-de-moins-de-5-ans-ont-ils-ete-vaccines-contre-le-coronavirus-en-france-2224719.html>

Indiscutable et inacceptable : Un enfant a 82 fois plus de chances de mourir toutes causes confondues s'il est vacciné contre le Covid

Tant de signes et tant de donneurs d'alerte l'avaient annoncé. Nous savions que le moment viendrait. La vérité sur les pseudo vaccins du covid commence à apparaître, froide, statistique, abominable. Bien des médecins hésitent encore à en parler, mais les révélations arrivent de partout.

Après les chiffres officiels de plusieurs pays d'Europe qui confirment un problème de fertilité qui pourrait amener l'humanité au bord de l'extinction, les statistiques du Royaume-Uni arrivent avec une terrible révélation :

- un enfant vacciné contre le Covid a 82 fois plus de chances de mourir qu'un enfant non vacciné, toutes causes confondues.
- 69 fois plus de chance de mourir d'une cause autre que le Covid.
- Et 302 fois plus de chances de mourir du Covid.

Il est temps d'arrêter de se satisfaire des pirouettes intellectuelles de confortador ou des réponses préfabriquées perroquet covidiste de la septième seringue, et de regarder la vérité en face.

Soyons clair... Sur un plan purement statistique, ces chiffres ne peuvent juste pas être un hasard. On a passé le stade des déviations possibles, au-delà de tout doute raisonnable.

Que les hypothèses sur le graphène et le glutathion ou autres soient responsables ou pas, que ce soit cela ou le fait de la Protéine Spike ou de faire générer cette toxine au corps humain... Ou d'autres ingrédients non divulgués... Le résultat est là.

Ces injections déclenchent statistiquement des effets mortels sur le corps humain.

Et c'est encore plus blatant sur des enfants qui ont des chances ridicules de voir le Covid se déclarer ou de le transmettre, que ce soit, encore une fois à cause de leur taux naturel de glutathion ou de leur exposition cumulée moindre à divers facteurs environnementaux.

Peut-être ces morts sont-elles dues à l'immuno déficience acquise que de nombreux donneurs d'alerte ont prédit, et qui commence à se confirmer un peu partout (un exemple que l'on nous a remonté récemment :

<https://www.dailymail.co.uk/news/article-10958689/Covid-19-Australia-Pandemic-babies-no-immunity-viruses-ending-ICU.html>

Quel que soit le procédé, cette vérité est violente, implacable, inacceptable, et finira par faire voler en éclat les mensonges et la propagande.

A se demander pourquoi le gouvernement Johnson s'est retiré de la scène ce week-end.

Entrant avec rigueur dans les chiffres, l'excellente publication anglo saxonne de The Expose News reprend le jeu de données de l'Office National des Statistiques britannique et l'analyse.

On se dit qu'il y a une erreur. On aimerait que ce soit une erreur.

Nous vous encourageons à faire comme nous et à reprendre les données et à suivre leur démarche pas à pas.

Au passage, The Expose, particulièrement persécuté par Paypal et autres cosanguins inféodés à la mafia mondialiste, a besoin de soutien financier, nous vous proposons de le faire, si comme nous, vous ne trouvez pas de biais à leur travail. Il n'y a plus beaucoup de vrais journalistes ces temps-ci, alors soutenons-les.

Il y aurait tant à dire de ces trouvailles. Mais rien de plus n'est nécessaire.

C'est juste un constat. Horrible. Douloureux. Triste.

Et se dire que ce n'est que la première fuite d'un barrage qui va céder rend la réalité encore plus atroce à encaisser, car on doit accepter qu'il y aura sans doute pire, et pourtant c'est difficile à concevoir.

Même quand on se bat pour la liberté, le bien et la vérité depuis des années, même quand on se doutait, même quand on a su au quotidien, et encore plus quand on s'est battu pour alerter, il y a un moment où on aimerait ne pas avoir à savoir certaines choses, ne pas ou pas encore les entendre.

L'excellent article de The Expose News :

<https://expose-news.com/2022/07/08/ukgov-admits-covid-jab-killing-kids/>

Le gouvernement britannique admet que le vaccin COVID tue les enfants

Le gouvernement britannique a publié un rapport et admet que le vaccin COVID tue les enfants en prouvant que les enfants qui ont reçu le vaccin anticovid ont 30 200 % plus de risques de mourir que les enfants non vaccinés.

SOURCE : Profession Gendarme – 11 juillet 2022

<https://www.profession-gendarme.com/exclusif-le-gouvernement-britannique-admet-que-le-vaccin-covid-tue-les-enfants-apres-avoir-publie-un-rapport-prouvant-que-les-enfants-vaccines-ont-30-200-plus-de-risques-de-mourir-que-les/>

Ne touchez pas à nos enfants

« Masque, mesures sanitaires, vaccin Covid19 : l'impact chez les enfants. »

Auteur : Emmanuelle Darles

Depuis janvier 2022, pas moins de 48 protocoles sanitaires scolaires se sont succédés provoquant mal-être et souffrance chez les enfants et les adolescents.

La vaccination massive des adolescents a, quant à elle, engendré des drames humains totalement ignorés de façon déloyale par les médias ou les journalistes.

Issu de plus de 18 mois de recherches en science des données, cet ouvrage délivre des indicateurs statistiques sur l'impact physiologique et psychologique des protocoles sanitaires en milieu scolaire et dresse un état des lieux des risques concernant la vaccination anti-Covid19 chez les enfants et les adolescents.

Parce que derrière chaque nombre se trouve un être humain en cours de construction, ce livre recense également des témoignages de parents dont celui de Roxane Chafei, porte-parole des Mamans Louves, mais également de parents témoins des effets secondaires des vaccins anti-Covid sur leur adolescent. Ce livre est ainsi dédié à chaque parent qui s'interroge légitimement et propose un éclairage sur les conséquences des mesures sanitaires gouvernementales sur la santé des enfants et des adolescents.

A commander en ligne sur <https://emmanuelle.darles.fr>

La situation se dégrade très rapidement dans de nombreux domaines

Liens et texte fournis par un adhérent (Pierre D.) que nous remercions :

« Liste de 20 articles récoltés ces derniers jours, au vu des titres, les commentaires ne sont pas nécessaires.

Ce qui commence à apparaître en plein jour, évoqué depuis longtemps :

Signalons simplement que :

1. La Russie et beaucoup d'autres se battent pour l'Humanité.
2. En ouvrant le dernier lien (**RI TV ZAP**), vous trouverez immédiatement après l'intervention de **Nelson Mandela**, ce que dit **Jean-Dominique Michel** au sujet de **Klaus Schwab et von der Leyen**.

Il est étonnant de constater que de nombreux analystes et commentateurs donnent l'impression d'être étonnés de l'attitude des dirigeants européens. Or, Klaus Schwab est allé se former aux USA, en partie auprès de **Henry Kissinger** et, ainsi qu'il l'a dit lui-même, la plupart des dirigeants européens actuels ont été formés (formatés) à Davos pour appliquer le programme du N.O.M.

Faut-il rappeler sans cesse que **les "élites" anglo-saxonnes et leurs amis de la haute finance de la City et de Wall Street ont élaboré un véritable plan de bataille pour asseoir une hégémonie complète sur le monde ?** Résumé du livre de **Carroll Quigley " Histoire secrète de l'oligarchie anglo-américaine "**.

Se prendraient-ils pour des **"Übermenschen" guidés par la "Providence"**, comme ils disent ?

Faut-il rappeler également à ces commentateurs qui dénoncent quotidiennement l'invasion russe en Ukraine, et même ceux qui la critiquent légèrement, que les USA ont commis 220 guerres d'agression, en direct et par procuration, ainsi que tous les crimes contre l'Humanité qui s'y rapportent. De même que ceux de leurs transnationales partout sur la Terre ? **Ils n'ont fait que ça !!**

De quel droit se permettent-ils de dire, comme **Bill Gates** et d'autres, et de le faire, qu'il faut réduire la population mondiale **de plusieurs milliards de personnes** ? Alors que n'importe quel quidam qui en menace un autre, vole en prison immédiatement.

Et que dit **le gourou du Forum économique mondial pour la Grande Réinitialisation, le professeur israélien Yuval Noah Harari** ? Il l'a déclaré explicitement :

« Si vous avez suffisamment de données, et si vous avez suffisamment de puissance de calcul, vous pouvez comprendre les gens mieux qu'ils ne se comprennent eux-mêmes et **vous pouvez alors les manipuler** d'une manière qui était auparavant impossible et dans une telle situation, **les anciens systèmes démocratiques cessent de fonctionner. Nous devons réinventer** la

démocratie dans cette nouvelle ère où les humains sont désormais **des animaux piratables**. L'idée que les humains ont une « âme » ou un « esprit » et qu'ils ont un libre arbitre... c'est fini ».

Encore le professeur Harari : Le principal problème pour l'élite dirigeante qui gère le monde, ne sera pas de résoudre la guerre, ou la faim, mais plutôt de gérer la « **nouvelle classe inutile mondiale** » émergente :

« Je pense que la plus grande question... sera de savoir quoi faire de toutes ces personnes inutiles ? ... À l'heure actuelle, je pense qu'une combinaison **de drogues et de jeux vidéo pourrait**

être une solution pour [la plupart]. C'est déjà le cas... Je pense qu'une fois que vous êtes superflu, vous n'avez plus de pouvoir » (c'est-à-dire que vous ne pouvez pas répondre).

Le professeur Harari poursuit :

« **Le Covid est critique** car c'est ce qui convainc les gens **d'accepter de légitimer la surveillance biométrique totale**. Nous ne devons pas seulement surveiller les gens, **nous devons surveiller ce qui se passe sous leur peau** ».

Une fois que l'on a compris que les technocrates de la **Silicon Valley** considèrent que les êtres humains peuvent être « piratés » et reconfigurés – comme un logiciel – beaucoup d'autres choses deviennent claires. Ils (lui et les autres) nous considèrent donc comme des animaux. **Ils sont encore pires que les nazis !! Tout ce qu'ils racontent et qu'ils veulent va à l'encontre de l'évolution de l'Univers => Du Big Bang au cerveau humain !!** »

- *La Russie contre Big Pharma*
- *Le président de la Douma dénonce les responsables de l'épidémie de Covid*
- *Les preuves biochimiques et statistiques officielles confirment à 100% que Moderna a créé le Covid-19*
- *En Uruguay, la Justice donne 48 heures à Pfizer pour dévoiler le contenu chimique de son vaccin anti-Covid*
- *Le risque de pénurie menace la cohésion sociale l'hiver prochain*
- *Selon Philippe Herlin, la révolte des agriculteurs hollandais « va s'étendre à toute l'Europe »*
- *Pays-Bas : Une ferme néerlandaise sur trois doit être fermée ou expropriée*
- *Caroline Galactéros : "La France est en état de mort cérébrale stratégique."*
- *Michel Onfray - "Notre civilisation s'effondre, une autre est en train de s'annoncer"*
- *La grande démission : comment la désertion gagne la France*
- *Le théâtre de guerre de Brzezinski : L'Occident « civilisé » et l'Eurasie « barbare »*
- *Guerre en Ukraine et conséquences historiques sur l'ordre financier mondial : La libération financière de l'Arabie saoudite grâce au réalisme de Mohammed ben Salmane*
- *Ukraine : « Poutine mène cette lutte au nom de l'humanité, contre l'alliance terroriste connue sous le nom d'OTAN »*
- *Avec Israël, la patience russe a atteint ses limites*
- *La nouvelle course à l'armement signale la guerre en avant*
- *Poutine : La Russie n'a encore rien commencé en Ukraine*
- *Nouveaux documents sur les bandéristes*
- *Le néonazisme assumé de Andrey Melnyk, ambassadeur d'Ukraine en Allemagne*
- *Le FSB déclassifie des documents sur les crimes lettons du IIIème Reich*
- *RI TV Zap du 27.06.2022 (partie 2/2)*

Quand un maire décide seul d'une obligation :

Christian Estrosi décide le retour du masque dans les transports en commun



Réaction de Eric Ciotti, député (LR) des Alpes-Maritimes, invité de BFMTV-RMC ce jeudi 07 juillet, qui tacle Christian Estrosi, maire de Nice (06), qui a décidé du retour du masque dans les transports en commun, de s'ériger en épidémiologiste

SOURCE : BFM Côte d'Azur – 7 juillet 2022

https://www.bfmtv.com/cote-d-azur/retour-du-masque-a-nice-eric-ciotti-tacle-christian-estrosi-qui-s-erige-en-epidemiologiste_AV-202207070242.html?fbclid=IwAR1lr9z2_YsmNpztGfyC9e8dkrtho5egvM8Ns7J6J3kn-OHhkmqeP6MN-HA

Port du masque en transport en commun, verdict du Tribunal administratif de Nice : Christian Estrosi débouté

Verdict du tribunal administratif de Nice ce vendredi 08 juillet 2022 qui estime que les conditions ne sont pas remplies pour justifier le retour au port du masque obligatoire, et que les pièces fournies par le maire de Nice, (taux d'incidence local et niveau de contamination des eaux usées dans la région) ne justifient pas cette obligation.

Les trois autres communes (Saint-Laurent-du-Var, Cagnes-sur-Mer et Vence) qui ont décidé de faire comme le maire de Nice pourraient également voir leurs arrêtés suspendus.

SOURCE : Le Parisien – 8 juillet 2022

<https://www.leparisien.fr/societe/sante/nice-le-port-du-masque-obligatoire-dans-les-transports-suspendu-par-la-justice-08-07-2022-T7FKXPVNT5FSXBN4S6FGOLKBDA.php>

McKinsey : Bruxelles n'a pas vérifié s'il paye des impôts



Pourquoi Bruxelles a engagé McKinsey sans vérifier s'il paye des impôts en France et en Europe ?

SOURCE : Virginie Joron – députée européenne – 4 juillet 2022

https://www.youtube.com/watch?v=pgnSDld6CCQ&ab_channel=VirginieJoron

Pfizer : scandale, aveux

REPORT 24 rédaction Soutien Bulletin
NOUVEAU COURONNE POLITIQUE PANDRAMA OPINION

CORONA, LE PLUS LU, DROIT, MONDE

Pfizer demande au tribunal américain d'arrêter les poursuites : la fraude dans l'étude d'approbation aurait été connue

11 juillet 2022



Est-ce audacieux ? Pfizer a fait valoir devant le tribunal que l'affaire de falsification des essais cliniques des "vaccins" devait être abandonnée. Parce que le gouvernement était au courant de la fraude présumée et a continué à faire affaire avec Pfizer.

Le laboratoire Pfizer avoue que le gouvernement américain était informé que ses essais étaient frauduleux.

SOURCE : Le courrier du Soir – 7 juillet 2022

https://lecourrier-du-soir.com/scandale-pfizer-avoue-au-tribunal-que-le-gouvernement-americain-savait-que-ses-essais-etaient-frauduleux/?fbclid=IwAR1DX2xOIB7xODjE7Eg_cjEv9m86kMfxt4Boow1PklreckmlosP3XHUJ1_I

Uruguay : la Justice ordonne à Pfizer de dévoiler le contenu chimique de son vaccin anti-Covid

Amérique Latine : début des ennuis pour Pfizer.

La Justice uruguayenne a exigé ce 04 juillet que le laboratoire américain fournisse les composantes chimiques de son vaccin.

SOURCE : Le courrier du Soir – 7 juillet 2022

<https://lecourrier-du-soir.com/coup-de-theatre-en-uruguay-la-justice-donne-48-heures-a-pfizer-pour-devoiler-le-contenu-chimique-de-son-vaccin-anti-covid/>

Uruguay : suspension de la vaccination pour les enfants



6 juillet 2022, manifestation devant la Cour suprême à Montevideo, Uruguay, lors d'une audience sur la vaccination infantile.

Cet enfant tient une fausse seringue géante sur laquelle est écrit en espagnol « souveraineté »

Un juge a ordonné jeudi la suspension immédiate de la vaccination pour les enfants de moins de 13 ans. Une mesure « de précaution » selon le magistrat, qui intime au gouvernement uruguayen de publier les contrats d'achat des vaccins ainsi qu'un document détaillant leur composition.


Un juge a ordonné jeudi la suspension immédiate de la vaccination pour les enfants de moins de 13 ans. Une mesure « de précaution » selon le magistrat, qui intime au gouvernement uruguayen de publier les contrats d'achat des vaccins ainsi qu'un document détaillant leur composition.

SOURCE : RFI – 9 juillet 2022

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20220709-en-uruguay-la-suspension-de-la-vaccination-pour-les-enfants-sid%C3%A8re-la-pr%C3%A9sidence>


Uruguay suspends COVID vaccination for children under 13 - ABC News

il y a 2 jours — MONTEVIDEO, Uruguay -- Uruguay stopped administering coronavirus vaccine to children under age 13 after a judge ordered on Thursday that all inoculations in ...

 <https://www.ctvnews.ca> › coronavirus

Uruguay suspends COVID vaccination for children under 13 - CTV News

il y a 2 jours — Uruguay stopped administering coronavirus vaccine to children under age 13 after a judge ordered on Thursday that all inoculations in that age group halt ...

 <https://www.washingtonpost.com> › ...

Uruguay suspends COVID vaccination for children under 13 - The Washington Post

il y a 1 jour — MONTEVIDEO, Uruguay — Uruguay stopped administering coronavirus vaccine to children under age 13 after a judge ordered on Thursday that all inoculations in ...

 <https://www.independent.co.uk> › news

Uruguay suspends COVID vaccination for children under 13

 <https://health.economictimes.indiatimes.com> › ...

Uruguay suspends COVID vaccination for children under 13 - ET HealthWorld

Effets secondaires en Allemagne

En Allemagne, la bataille fait rage, les masques commencent à tomber : 2,5 millions de patients signalent des effets secondaires du vaccin corona !

Une évaluation de l'Association fédérale des médecins de l'assurance maladie légale montre : 2,5 millions de citoyens sont allés chez le médecin en Allemagne l'année dernière en raison des effets indésirables de la vaccination corona.

Ce nombre est nettement plus élevé qu'avec les autres vaccins. Et le nombre de cas non déclarés est sous-évalué, on parle de zone d'ombre.

Le ministre fédéral de la Santé, Karl Lauterbach, a décrit à plusieurs reprises les injections de Covid 19 comme une « vaccination presque sans effets secondaires ».

C'est maintenant clair : les effets secondaires de la vaccination sont beaucoup plus importants que ceux officiellement rapportés. L'Institut Paul Ehrlich a signalé environ 300 000 cas suspects entre fin 2020 et mars de cette année.

L'Association nationale des médecins de l'assurance maladie légale, quant à elle, parle de 2,5 millions de personnes qui se sont activement rendues chez le médecin en 2021 en raison d'effets secondaires.

Le nombre de cas non signalés est énorme. Il s'agit d'une véritable zone d'ombre. De nombreux médecins généralistes admettent ouvertement qu'ils ne signalent pas les cas d'effets secondaires car trop chronophages, trop chers : ils ne peuvent pas justifier les 20 à 30 minutes supplémentaires par patient.

Le médecin de famille berlinois Erich Freisleben est envahi par des patients souffrant de graves effets secondaires de la vaccination : « Sur les 300 cas, seuls trois ont été signalés au PEI », explique-t-il à « WELT ».



2,5 Millionen Patienten meldeten Corona-Impfnebenwirkungen!

Eine Auswertung der Kassenärztlichen Bundesvereinigung zeigt: 2,5 Millionen Bürger gingen vergangenes Jahr in Deutschland wegen Nebenwirkungen der Corona-Impfung zum Arzt. Diese Zahl ist deutlich höher als bei anderen Impfungen. Und die Dunkelziffer ist nach wie vor enorm.

www.auf.tv

AUF 1

Catastrophe vaccinale du Pérou

Au Pérou, après plus de 2 ans, l'échec des vaccins est dramatique. Contrairement, l'Algérie comme les pays africains, utilisant les antipaludéens, ont traversé l'épidémie sans beaucoup en souffrir.

SOURCE : Nouveau Monde – Dr Gérard Delépine – 07 juillet 2022

https://nouveau-monde.ca/la-catastrophe-vaccinale-du-perou-demonstre-encore-quil-faut-stopper-ces-injections-experimentales/?fbclid=IwARojKaQnb7HuQBSpmTzBwAcU4cTHlrLv_3-DunJFcMGIXVnH4n3gDrqB8A

La plus grave menace pour les vaccinés sont les antennes 5G



Le plus grand ennemi
de Big Pharma est votre
immunité naturelle

Ils font TOUT
pour la réduire !!

A l'heure où des éléments de plus en plus nombreux corroborent la présence de graphène dans les injections, voici une vidéo qui explique un certain nombre de choses sur ce sujet, notamment sur le fait que le corps humain ne peut pas totalement l'éliminer.

SOURCE : Profession Gendarme – 08 juillet 2022

<https://www.profession-gendarme.com/les-vaccines-covid-en-danger-un-monde-de-menteurs-avec-patrick-jaulent-et-dr-jacky-cassou/>

Augmentation des cancers post-vaccinaux

Suite à la campagne de vaccination contre le Covid, le Dr Ryan Cole, pathologiste américain, a constaté une augmentation anormale de certains cancers. Cela est inquiétant, il se développe une augmentation inhabituelle de certains cancers rares. D'après lui, les injections contre le Covid ont peut-être touché le système immunitaire des vaccinés.

SOURCE : Nouveau Monde – 06 juillet 2022

<https://nouveau-monde.ca/mise-en-garde-sur-laugmentation-des-cancers-post-vaccinaux-suite-a-lanalyse-recente-de-845-cas-de-leucemie-lies-aux-vaccins-covid/>

Effets indésirables post « vaccination »

Témoignages de personnes victimes d'effets secondaires suite injection du « vaccin » Covid.

SOURCE : Media Presse Info – 06 juillet 2022

<https://www.medias-presse.info/effets-indesirables-post-vaccination-contre-le-covid-elles-temoignent/157943/>

Recrudescence des contaminations : faut-il avoir encore peur du Covid ?

Par Judith Waintraub et Charles Jaigu – 8 juillet 2022

La France connaît une septième vague de contaminations, mais l'exécutif a renoncé à restreindre à nouveau les libertés. L'arrivée du variant Omicron, moins létal, n'est pas la seule explication. Finis les passes, sanitaire ou vaccinal, les fermetures de lieux recevant du public et les couvre-feux.

Le confinement ? Relégué au musée des barbaries moyenâgeuses !

Quant au masque, son port sera volontaire ou ne sera pas.

Le projet de loi visant à succéder à l'état d'urgence sanitaire, qui prendra fin le 31 juillet, fait table rase de toutes les contraintes inventées par le génie administratif depuis l'apparition du Covid-19.

Il se contente d'assurer le maintien des outils de surveillance de l'épidémie et de prévoir la possibilité d'instaurer si nécessaire un contrôle sanitaire aux frontières.

Ce choix est-il politique ou répond-il à la nouvelle donne épidémique induite par l'arrivée du variant Omicron ? Les deux, mon général !

L'option du masque obligatoire a fait débat au sein de l'exécutif. Emmanuel Macron, qui y était opposé, a tranché. Depuis qu'il a refusé de reconfiner les Français, fin janvier 2021, malgré les injonctions des pontes de la santé publique, le président est le relais le plus efficace des « rassuristes » au sommet du pouvoir.

Peut-être aussi est-il plus conscient que ses ministres de la nécessité de ne pas dilapider un crédit politique déjà largement entamé par les législatives.

La reprise épidémique a fait partie des discussions entre l'exécutif et les oppositions.

Toutes ont exprimé un refus clair et net de « nouvelles mesures coercitives », pour reprendre la formule d'Olivier Marleix, patron des députés Les Républicains, après la conférence en visio sur le sujet, organisée le 30 juin par Élisabeth Borne avec les présidents des groupes à l'Assemblée nationale.

La France insoumise et le Rassemblement national qui, eux, avaient massivement voté contre la transformation du passe sanitaire en passe vaccinal, alors que le groupe LR s'était divisé, sont sur la même ligne. Ainsi que la plupart des députés macronistes, MoDem et apparentés.

Très faible efficacité du vaccin

Cette unanimité parlementaire correspond à l'évolution de l'opinion.

Les restrictions de libertés ont suscité beaucoup moins de protestations chez nous que chez nos homologues européens, avec des manifestations certes récurrentes, mais de peu d'ampleur comparées aux mobilisations à Berlin, Bruxelles ou Copenhague.

Le « Gaulois réfractaire » ne l'a pas été tant que ça, du moins jusqu'au passe vaccinal, soumis aux parlementaires pour adoption alors que les données sur la très faible efficacité du vaccin contre la transmission du virus commençaient à circuler.

« *Il y aurait eu un vrai risque politique à poursuivre avec le passe* », estime l'épidémiologiste Martin Blachier, qui l'a combattu.

Pour lui, « *Olivier Véran a commis une erreur de lecture des courbes en voulant l'imposer* ».

« *C'est une faute grave qui va laisser des traces pendant des années*, regrette-t-il.

« *Le passe vaccinal est devenu le point Godwin des discussions sur le virus. Il a alimenté le complotisme parce que c'était pire qu'une obligation, une obligation déguisée.* »

Olivier Véran n'est plus ministre de la Santé, mais porte-parole du gouvernement, après un

passage éclair aux Relations avec le Parlement. Martin Blachier espère désormais que « *l'exécutif réparera la décision brutale prise contre les soignants non vaccinés, comme promis par Emmanuel Macron* ».

Le chef de l'État avait déclaré le 2 juin à Marseille : « *Dés que le Conseil scientifique dira qu'on est en phase endémique, on pourra réintégrer les soignants non-vaccinés.* ».

Mais mardi, le nouveau ministre de la Santé François Braun a dit que ce n'était « *pas d'actualité* ». Voilà qui promet lors du débat parlementaire !

La propagation du virus n'est plus le bon signal

L'épidémiologiste a écrit un livre passionnant sur l'histoire de la pandémie, vue de l'intérieur.

Il y raconte comment les mandarins et la technocratie qui gouvernent notre système de santé publique ont confisqué le pouvoir pendant la crise, avec la complicité parfois active de certains politiques. Aujourd'hui, il se félicite que « *l'obligation vaccinale ait été remplacée par le ciblage des campagnes sur les personnes vulnérables* » et qu'on en ait « *fini avec l'idée folle du contrôle de la circulation virale* ». « *Omicron a changé la donne, explique-t-il, en supprimant quasiment le risque de débordement de notre système de santé. Chaque Français aura été infecté en moyenne 1,2 fois en 2022. On est dans le "vivre avec".* »

Est-ce cette fois-ci la fin du précautionnisme sanitaire extrême ?

« *Il y a un relatif consensus autour de l'usage facultatif du masque dans les espaces clos et la nécessité des gestes barrières, mais les experts admettent enfin que le confinement ne sert à rien et que le passe sanitaire porte atteinte à la liberté* », résume le docteur Alice Desbiolles, médecin en santé publique et épidémiologiste, auteur d'un livre récent sur l'éco-anxiété.

Comme Martin Blachier, elle considère que les tests remboursés par la Sécurité sociale donnent un mauvais signal.

« *Il faut arrêter de tester, car les indicateurs de contagions ne sont plus pertinents et être infecté n'est pas grave en soi. Trop de gens les utilisent pour dramatiser la menace, nous dit-elle. Les seules données intéressantes sont celles qui mesurent les Covid graves et les hospitalisations. Encore faut-il s'assurer qu'elles sont fiables.*

« *On sait aujourd'hui que la moitié des patients qu'on hospitalise avec le Covid ont en réalité une autre pathologie qui est la cause de leur hospitalisation. Lors des premières vagues, les chiffres, souvent masqués, indiquaient qu'un tiers des patients mouraient avec le Covid, mais pas du Covid.* »

Le vaccin pour les plus vulnérables

Le docteur Michaël Peyromaure, chef du service d'urologie à Cochin, tire de son côté la sonnette d'alarme sur les conséquences néfastes de l'obligation faite aux médecins de ne pas opérer un patient qui répond positif au test du Covid.

« *Cela peut entraîner de graves complications pour certains malades qui devront attendre l'expiration du délai légal de six semaines, s'inquiète-t-il, alors qu'opérer un malade qui a le Covid ne fait pas courir un grand risque de contagion. C'est comme si on refusait d'opérer un patient porteur du virus du sida au motif qu'il y a un risque de transmission.* »

Le bilan exhaustif des campagnes de vaccination n'a pas encore été fait, mais de plus en plus de chercheurs et de médecins jugent sévèrement la doctrine du vaccin pour tous.

On sait que les vaccins ont empêché des formes graves chez des patients à risque, mais il est désormais établi qu'ils n'ont pas arrêté la transmission du virus contrairement à ce qui a été martelé au début. Le « vaccin altruiste » n'a pas servi à grand-chose.

« *C'est une stratégie qui a été très coûteuse et qui a produit des effets indésirables sur certains*

sujets (1/1000), comme les complications cardiovasculaires, troubles menstruels et de la fertilité, asthmes. Il aura fallu tout ce temps pour conclure que la bonne stratégie vaccinale est la vaccination ciblée des populations à risque et bien sûr de ceux qui le souhaitent, comme on le fait pour la grippe», se désole Alice Desbiolles.

Les Français ont entendu pendant deux ans que la décision médicale était justifiée si elle comportait plus de bénéfices que de risques. Le choix du vaccin pour tous ne comportait pas seulement un coût économique, mais aussi des inconvénients qui ont été sous-estimés. Mais la pandémie a fait oublier les règles anciennes en matière de virologie, quand un vaccin devait répondre, avant qu'il ne soit administré à toute la population, à des critères beaucoup plus rigoureux.

Ils devaient être 100 % efficaces contre la maladie et contre sa transmission, et sans aucun effet indésirable. Plusieurs épidémiologistes soulignent qu'un Didier Raoult a eu raison de dire qu'un vaccin qui se focalise sur une seule protéine est voué à perdre son efficacité, car les souches mutent.

Ils pointent les études allemandes et danoises sur des cohortes de patients vaccinés qui ont relevé que les multivaccinés étaient plus susceptibles d'attraper le Covid.

C'est aussi pour cette raison qu'Alice Desbiolles insiste sur l'importance du consentement du patient au remède, un des piliers de la médecine. *« Les limites à la liberté de circulation ont eu des effets très négatifs sur le bien-être des Français, sur l'économie, sur l'éducation, sur la santé mentale des enfants : on aurait tort de commettre à nouveau les mêmes erreurs »,* alerte-t-elle.

La stratégie suédoise validée

Le risque existe-t-il ? Du point de vue épidémique, la situation semble sous contrôle.

« Nous sommes dans une période où l'alternance des refroidissements et des coups de chaleur provoque des infections mineures qui sont une porte d'entrée pour le dernier variant du Covid en circulation, mais il n'y a aucune raison d'en faire plus de cas que d'une grippe », affirme l'épidémiologiste Laurent Toubiana.

Ce chercheur à l'INSERM a décrit son expérience dans Covid-19. Une autre vision de l'épidémie (L'Artilleur). Comme la plupart de ses collègues, il prévoit que *« les infections seront en recrudescence en septembre, quand les enfants retourneront à l'école »,* mais contrairement aux plus « alarmistes » d'entre eux, il espère que ce ne sera pas le prétexte à un retour du passe vaccinal. Même si, selon lui, rien n'est à exclure, car *« les grandes institutions préfèrent la politique de la peur à celle de la responsabilité individuelle ».*

Entre l'enfermement chinois et l'inconséquence brésilienne, dans de nombreux pays, la politique l'a emporté sur le bon sens sanitaire.

Au sein de l'Union européenne, la Suède a été montrée du doigt pour son « laxisme » par ses voisins plus « enfermistes ». Le port du masque et la distanciation sociale y ont été conseillés, mais jamais imposés. Et il n'y a eu a fortiori ni confinement ni couvre-feu.

« On peut comparer les résultats de la France et de la Suède parce que les dynamiques épidémiques y sont très proches, estime Martin Blachier, même s'il faut tenir compte des contextes particuliers à chaque pays : la Suède est un pays peu dense, où l'épidémie est arrivée tardivement, etc. Au départ, elle était plus mal partie que la France, essentiellement parce qu'elle avait mal pris en compte la vulnérabilité des personnes très âgées, mais elle a corrigé le tir. En revanche, en termes de perte de PIB, de ralentissement de la croissance, de dégâts économiques, sociaux et de troubles psychiques, les consultations chez les psys ont été multipliées par deux -, le bilan de la pandémie en France est beaucoup plus lourd qu'en Suède. »

ECOLE A LA MAISON

Association Les enfants d'abord :

Déclaration de Eve, représentante de l'association « Les enfants d'abord » (Led'a) en Bourgogne, qui dit recevoir tous les jours des contacts et/ou coups de téléphone de parents en détresse, et pense que les tribunaux vont être engorgés, face au nombre de réclamations en cours et à venir :

« Ce que vivent les familles est très violent. La situation est très tendue... ». Concernant les dossiers d'instruction en famille pour des enfants « on constate qu'il y a eu une consigne du ministère de l'Education nationale de refuser tous les motifs 4 (à savoir « situation propre à l'enfant », ndlr. C'est très arbitraire. Les refus de l'Education nationale ne sont pas motivés et très flous. Il faut savoir que les démarches de recours sont très lourdes »

SOURCE : Le bien public – 30 juin 2022

Jeudi 30 juin 2022 ACTU CÔTE-D'OR ET RÉGION 7

Éducation

École à la maison : des familles dénoncent les refus de l'académie

Depuis les nouvelles règles instaurées par un décret du 15 février 2022, certaines demandes d'instruction en famille seraient systématiquement rejetées par le rectorat de l'académie de Dijon. Des parents témoignent.

« Il est évident que le système scolaire français actuel ne peut pas convenir à tous les enfants, à tous les profils. Or, la nouvelle loi fait de la scolarisation en établissement scolaire le principe et l'instruction en famille (IEF) une exception soumise à autorisation », raconte Carine Gallot, une Côte-d'Ornais, membre de l'association Les enfants d'abord (Led'a) et de l'Union nationale pour l'instruction et l'épanouissement (Unie).

400 demandes refusées dans l'académie de Dijon ?

Ces dernières semaines, plusieurs familles de la région Bourgogne ont été le chœur de « 400 demandes d'instruction en famille, pour l'académie de Dijon », qui auraient été refusées. « On se rend compte que les demandes, depuis l'adoption du décret du 15 février 2022, ne sont plus traitées de la même façon d'un département à l'autre, d'une académie à l'autre », déclare Carine Gallot.

Les demandes posées ne laissent sous certains motifs, dans le motif 4 « pour situation propre à l'enfant ».

« Ce sont toutes ces demandes qui ont été refusées par l'académie de Dijon, quels que soient les dossiers montés par les parents, notamment pour les enfants nés en 2019 et concernés par l'obligation d'instruction pour la première fois en septembre prochain. De plus, des demandes pour handicap ou pour situation ont aussi été refusées. Les personnes responsables d'un

des familles avaient manifesté le 20 novembre 2020 pour revendiquer la liberté d'instruire leurs enfants. Photo archives L&P/Philippe BUCCHICI

« Toutes les demandes pour "situation propre à l'enfant" ont été refusées par l'académie de Dijon, quels que soient les dossiers montés par les parents »

Carine Gallot, membre de l'association Les enfants d'abord

enfant qui sollicitait la délivrance de l'autorisation d'instruction dans la famille devaient adresser leur demande au directeur académique des services de l'éducation nationale du département de résidence de l'enfant entre le 1^{er} mars et le 31 mai, pour le prochain année scolaire. « Il y avait notamment à fournir un Cerfa, plusieurs certificats, un dossier pédagogique, etc. », précise Christel Galin.

« Tous les retours ont été négatifs »

Or, malgré des parents qui, en niveau local, auraient fait les démarches dans les règles « tous les retours ont été négatifs », relate la Côte-d'Ornais. « Certaines familles qui faisaient déjà de l'instruction à la maison et dont les certificats académiques étaient positifs ont obtenu de prolonger pour deux ans pour les plus jeunes enfants, qui, dans un même lieu, ont fait l'objet d'une précédente demande. » Face à cette situation, Carine Gallot explique que certaines familles envisagent carrément « de quitter la France », tandis que « d'autres font des recours après du tribunal administratif ».

« Un décret, tout comme son application, profondément injustes »

« Je suis très en colère, c'est d'importance ! », Anne-Lise, mère de famille de 20 ans, qui habite en Bourgogne, ne cache pas sa déception. « Mes deux aînés, maintenant 7 ans et ma fille de 5 ans, sont en instruction en famille (IEF) depuis trois ans. La troisième a eu 3 ans en octobre. » Concernant cette dernière, elle a envoyé sa demande d'IEF pour la rentrée prochaine, le 2 mai, c'est à dire dans le temps imparti. Elle a reçu une réponse du rectorat le 13 mai.

« Le thème était un copier-coller de celle que les autres ont reçu : "Les éléments de votre dossier n'illuminent pas l'existence d'une situation propre à l'enfant motivant le projet éducatif" ». Un coup de mousser pour la Côte-d'Ornais, qui, après déjà son

des refus en IEF, « s'imaginait pas » une telle réponse. « Pour moi, il était normal que le troisième puisse faire comme les deux premiers. » Anne-Lise dénonce aujourd'hui, avec ce décret et son application, « une décision subjective, puisqu'il y a des différences d'une académie à une autre ».

« Je suis très remontée, car si la loi c'est à dire à une ultra-minorité des familles qui font l'école à la maison dans une optique volontariste, led'a, un grand collectif des familles qui ont envie que l'enfant apprenne de l'enfant. » Ainsi, elle considère le décret comme « profondément injuste », « tout comme son application ».

Le rectorat rappelle les principes de la délivrance d'autorisation

Institué à l'origine, le rectorat de l'académie de Dijon a tenu à rappeler « les principes de la délivrance d'autorisation d'instruction en famille ».

« Le régime de déclaration d'instruction dans la famille est encadré par des règles d'autorisation préalable à la suite de la promulgation de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 consacrant le respect des principes de la République, dans lesquels est rappelé le principe de la scolarisation obligatoire dans un établissement scolaire public ou privé de l'ensemble des enfants soumis à l'obligation d'instruction, soit les enfants âgés de trois à seize ans.

Deux régimes

« Deux régimes coexistent pour ces enfants : pour les enfants instruits à domicile lors de l'année 2021-2022 et ceux qui l'ont fait dans cette même année d'un certificat pédagogique annuel positif, le régime déclaratif est concerné de plein droit pour les années 2022-2023 et 2023-2024 ; dans tous les autres cas, les familles ont dû, entre le 1^{er} mars et le 31 mai 2022, transmettre une demande d'autorisation pour instruire leur enfant à domicile. »

Quatre motifs

Le rectorat poursuit : « Quatre motifs peuvent être invoqués : état de santé de l'enfant ou handicap ; projet d'activités sportives ou artistiques intensives ; itinérance ou éloignement géographique d'une école ; existence d'une situation propre à l'enfant motivant le projet éducatif. Les services académiques disposent d'un délai de deux mois pour se prononcer sur la demande d'autorisation d'instruction dans la famille homologuée par les responsables de l'enfant, délai au-delà duquel mettra une décision implicite d'acceptation. »

Durée de l'autorisation

« L'autorisation d'instruction dans la famille sera accordée pour une durée qui ne pourra pas excéder l'année scolaire. Elle pourra toutefois être accordée pour une durée supérieure lorsqu'elle sera justifiée par l'état de santé de l'enfant ou son handicap. »

Recours

Enfin, sur l'aspect recours contre « une décision de refus d'autorisation d'instruction dans la famille », le rectorat indique que « la juridiction administrative ne pourra être régulièrement saisie qu'après la mise en œuvre d'un recours administratif préalable obligatoire (RAPO) auprès d'une commission préalable par le rectorat d'académie ».

Association Les enfants d'abord : « Ce que vivent les familles est très violent »

« Ce que vivent les familles est très violent. La situation est très tendue... », déclare en préambule Eve, représentante de l'association Les enfants d'abord (Led'a) en Bourgogne. Concernant les dossiers d'instruction en famille pour des enfants, « on constate qu'il y a eu une consigne du ministère de l'Education nationale de refuser tous les motifs 4 (à savoir « situation propre à l'enfant », ndlr. C'est très arbitraire. Les refus de l'Education nationale ne sont pas motivés et très flous. Il faut savoir que les démarches de recours sont très lourdes. » Cette représentante de Led'a en Bourgogne pense que face au nombre de réclamations en cours et à venir, « les tribunaux vont être engorgés ».

Retournez tous les liens de l'association sur www.lesenfantsdabord.org/contacte/mon-reclame/

00007-01

Fabien Moine, réalisateur du film « les Suspendus »



Fabien Moine, réalisateur du film " Les suspendus ", dénonce dans cette interview animée par Mike Borowski, les conséquences dramatiques des soignants suspendus, statut créé par Mme Borne, qui ne reçoivent aucune aide de l'Etat, et le cas d'une maman d'une petite fille de 9 ans, qui s'est suicidée.

Le 12 juillet 2021, les soignants ont été confrontés à un choix difficile : conserver leur emploi en acceptant des injections médicales ou être suspendus de leurs fonctions au 15 septembre 2021. Des dizaines de milliers d'entre eux se sont retrouvés sans travail, sans revenu et sans aide, tout cela dans l'indifférence populaire, de leur institution et des médias. Les soignants sont pour certains obligés d'aller aux Restos du Coeur, ou de mettre en vente leur bien.

SOURCE : Gérard Info Live -18 juin 2022 - Vidéo temps d'écoute 2'15 mn

https://video.fcdg4-1.fna.fbcdn.net/v/t42.1790-2/288896385_1748796625465954_6014969827694959324_n.mp4?_nc_cat=111&ccb=1-7&_nc_sid=985c63&efg=eyJ2ZW5jb2RlX3RhZyI6InN2ZV9zZCJ9&_nc_ohc=UJSpbQD4cyIAX8-LaWD&_nc_ht=video.fcdg4-1.fna&oh=oo_AT_uVXf3TteeLYTd_8Sr7tWaRCM9xuLxxNc1fIn7LpkrEA&oe=62B3A948

Le film en participation libre : https://exuvie.fr/.../suspendus_des_soignants_entre_deux.../
https://exuvie.fr/livre/suspendus_des_soignants_entre_deux_mondes/?fbclid=IwAR3dgtRVb_g6-Ho6_sQJEYUZX-1Q72oBo7nrnOVUajzboopiCmtSTVLpVAA

Pour participer financièrement au film

HelloAsso : tinyurl.com/mr392a8m

Tipeee : [Tipeee.com/fabien-moine](https://tipeee.com/fabien-moine)

Paypal : [Paypalme/nutrinamie](https://paypal.me/nutrinamie)



Fabien Moine lors de la diffusion de son film en ciné-débat à Mouans Sartoux (06) le 30 juin 2022.

Pierre Barnieras, nouveau film « L'empreinte »



« L'empreinte »



Pierre Barnérias lors de cette interview de Nexus, revient sur 2 ans de Covid et parle de la sortie de son nouveau film « L'empreinte », dont Nexus est partenaire, réalisé par Alexandre Renoux et Pierre Barnérias, ainsi que de sa diffusion en avant-première le 24 juin 2022 au Grand Rex à Paris.

Il relate son parcours de journaliste et sur son film Hold Up, en livrant les enquêtes, et les actions des médias mainstream qui l'ont traqué et parfois piégé.

SOURCE : NEXUS – 22 juin 2022 – Vidéo temps d'écoute 1h10 mn

<https://video.fcdg4-1.fna.fbcdn.net/v/t42.1790->

[2/10000000_1146063042639477_497293281189493302_n.mp4?_nc_cat=101&ccb=1-](https://video.fcdg4-1.fna.fbcdn.net/v/t42.1790-2/10000000_1146063042639477_497293281189493302_n.mp4?_nc_cat=101&ccb=1-)

[7&_nc_sid=985c63&efg=eYJ2ZW5jb2RlX3RhZy16lnNzZV9zZCJ9&_nc_ohc=H8gB_fYiFWoAX-](https://video.fcdg4-1.fna.fbcdn.net/v/t42.1790-7&_nc_sid=985c63&efg=eYJ2ZW5jb2RlX3RhZy16lnNzZV9zZCJ9&_nc_ohc=H8gB_fYiFWoAX-)

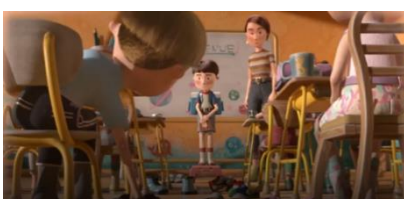
[GCidg&_nc_ht=video.fcdg4-1.fna.fbcdn.net&oh=oo_AT-STa97ZUoDNVYqD-](https://video.fcdg4-1.fna.fbcdn.net/v/t42.1790-7&_nc_sid=985c63&efg=eYJ2ZW5jb2RlX3RhZy16lnNzZV9zZCJ9&_nc_ohc=H8gB_fYiFWoAX-GCidg&_nc_ht=video.fcdg4-1.fna.fbcdn.net&oh=oo_AT-STa97ZUoDNVYqD-)

[VyoHWLFAgFSG86GZoSUfXCajKWPw&oe=62B3B5E8](https://video.fcdg4-1.fna.fbcdn.net/v/t42.1790-7&_nc_sid=985c63&efg=eYJ2ZW5jb2RlX3RhZy16lnNzZV9zZCJ9&_nc_ohc=H8gB_fYiFWoAX-VyoHWLFAgFSG86GZoSUfXCajKWPw&oe=62B3B5E8)



Bande-Annonce : https://youtu.be/_PXxaHvmlhM

« Les chaussures de Louis » : le sublime court-métrage sur l'autisme



Ce court-métrage, qui traite de l'autisme, réalisé par quatre étudiants de l'école d'animation 3D, MoPA, a déjà été présenté dans 60 festivals internationaux.

SOURCE : Démotivateur – 13 décembre 2021– Par Camille V.

<https://www.demotivateur.fr/entertainment/les-chaussures-de-louis-un-sublime-court-metrage-sur-l-autisme-27222?fbclid=IwAR2IsPzynlwx7hbmqoR7Z09OVbtUUWKAoCEjwiJKHVDI7cDvqvsalxfAors>

L'AFNOR prouve que le masque « grand public » recommandé par le gouvernement est une véritable escroquerie.

“ Un masque normalisé est un masque revendiquant la conformité à une norme. Il peut s'agir de la norme NF EN 14683 pour un masque à usage médical ou bien la norme NF EN 149 pour un équipement de protection individuel respiratoire », indique le ministère des Solidarités et de la Santé. ” (1)

Le 29 juillet 2020, le ministère des Solidarités et de la Santé communique que « 50 millions de masques grand public [...] sont ainsi envoyés par courrier postal »

En juillet 2022, que ce soit l'organisateur du Tour de France (2), – qui s'est fait faire sur mesure un masque jaune –, les employés des pharmacies, certains ostéopathes, étioopathes, soignants, aides-soignants, médecins, l'inénarrable Brigitte Bourguignon qui en message d'adieu a incité tout le monde à porter le masque, ou encore Élisabeth Borne, tout ce beau monde persiste et signe sur le fait de vivre masqué.

Quelle est la vérité dans tout ce cirque ? Les masques ne protègent pas de l'infection et de la transmission des virus, contrairement à ce qu'affirme le ministère des Solidarités et de la Santé et les administrations qui en dépendent.

Le Groupe AFNOR – Association française de normalisation –, l'un des marques de confiance (NF, AFAQ, l'Écolabel européen) et de la certification de qualité (certifications ISO 9001, etc.) est intervenu dans la certification qualité des masques.

Ce spécialiste de la certification rappelle que « seuls les acteurs fabriquant en série (industriels ou artisans accompagnés) sont en mesure de prouver, en les faisant tester en bonne et due forme, que les modèles confectionnés filtrent correctement ». Or, le maillage des masques bleus chirurgicaux, les masques « maisons » et les masques en tissus est trop gros (trous de 0,3 micron) pour arrêter le coronavirus qui mesure entre 0,06 et 0,14 micron.

N'en déplaise à certains diffusant des théories fumeuses et scabreuses pour prouver le contraire, le port du masque est inutile à part pour s'attirer les faveurs de la doxa gouvernementale et des labos pharmaceutiques. Les fabricants du rectangle bleu s'en mettent plein les poches, tandis que l'abandon des masques dans la nature fait grimper la pollution en flèche dans le silence assourdissant des écolos politiques. Tout ce cirque est alimenté quotidiennement ou presque, dans sa grande majorité, par une haute caste médicale, ultra présente sur les chaînes d'informations et grassement rémunérée pour débiter leurs inepties. (3) Conflit d'intérêt oblige, le nouveau ministre de la Santé, François Braun a reçu quelques rétributions de Novartis et Astrazeneca. (4)

Lors d'une audition au Sénat en septembre 2020, le ministre de la Santé, Olivier Véran, annonça que le masque ne protège pas de la grippe saisonnière. Or, les virus « grippaux » du genre Influenza virus A, B, C et D ont une taille similaire au virus SARS-CoV-2.

Comment un masque qui ne protégerait pas du virus de la grippe protégerait-il du SARS-CoV-2 ? Un grand mystère ! Allô, allô, Professeur Delfraissy ? Une réponse ?

L'OMS est en pleine hypoxie. Elle affirme en novembre 2020 que « l'utilisation prolongée de masques médicaux peut être inconfortable, mais elle n'entraîne ni intoxication au CO₂, ni manque d'oxygène. »

L'OMS elle-même assurait tout le contraire quatre mois plus tôt, le 5 juin 2020, alors qu'elle recensait les « inconvénients potentiels » du port de masque « comme les lésions cutanées du visage, la dermite irritative, ou l'aggravation de l'acné, ou encore les difficultés respiratoires qu'ils peuvent provoquer, ces dernières étant plus fréquentes dans le cas des masques de protection respiratoire. »

Puis cinq jours plus tard, le 10 juin, que « l'efficacité du masque est, en effet, confirmé » et que « le port du masque est recommandé ».

Si vous souhaitez disparaître tranquillement, sachez que le port du masque peut provoquer « la mort heureuse ».

En effet, chez des gens malades, le port du masque peut amener une hypoxie discrète qui mènera, à des niveaux d'oxygène dangereusement faibles sans toutefois que l'augmentation de dioxyde de carbone n'alerte l'organisme comme elle le ferait normalement.

Dans pareil cas, le port du masque peut conduire à la mort, d'autant que le malade ne s'alertera pas de sa difficulté à respirer, pensant que c'est le masque qu'il porte qui en est la cause momentanée. En l'espèce, il ne fait qu'aggraver la maladie.

Obliger les gens à porter un masque est donc criminel.

Claude Janvier

Écrivain, essayiste.

Co-auteur avec Jean-Loup Izambert des livres : « Le virus et le président » et « Covid-19 : le bilan en 40 questions, retour sur deux ans d'infos et d'intox ». IS Édition

Notes :

(1) Covid-19. Le bilan en 40 questions. Retour sur deux ans d'infos et d'intox <https://www.is-edition.com/actualites/parution-de-covid-19-le-bilan-en-40-questions-de-jean-loup-izambert-et-claude-janvier/>

(2) <https://www.ouest-france.fr/tour-de-france/tour-de-france-les-coueurs-doivent-refuser-les-selfies-et-les-autographes-declare-prudhomme-cc207420-f89c-11ec-9ba9-7c7737bde7fe>

(3) <https://www.francesoir.fr/societe-sante/revenus-verses-par-big-pharma-partir-de-douze-un-foyer-epidémique-de-conflits>

(4) <https://www.lequotidiendumedecin.fr/actus-medicales/politique-de-sante/ce-que-vous-ne-savez-peut-etre-pas-sur-francois-braun-nouveau-ministre-de-la-sante>

Humour



Rare image d'un membre du conseil scientifique attendant la prochaine vague. 😊



Notre site : <https://www.infovaccin.fr/>



Contact par voie électronique : <https://infovaccin.fr/contact>



Contact par courrier :

3 Impasse du Miracle - 74650 CHAVANOD - France



Contact téléphonique et permanence physique au siège social à Chavanod (74)
du mardi au vendredi de 09h30 à 12h00 : 04 50 10 12 09



Faire un don :

Nos actions ont besoin de vous :

<https://infovaccin.fr/la-ligue/faire-un-don-a-la-ligue>

Tout particulier et entreprise peuvent faire des dons, une réduction d'impôts sera portée sur 66% des sommes versées par le donateur, dans la limite de 20% de son revenu imposable. Les dons en numéraire sont différents de la cotisation annuelle.

Nos liens :

Facebook : <http://www.facebook.com/infovaccin.lnplv>

VK : <https://vk.com/club207882307>

Youtube : https://www.youtube.com/channel/UCLlBmavPS1i4iHQTTtpkIQQ?view_as=subscriber

Chaîne Odysée : <https://odysee.com/@Libert%C3%A9desVaccinations:f>

Twitter : <https://twitter.com/ALnpvl>

Telegram : <https://t.me/LigueLNPLV>

Choix divers de livres sur la vaccination :

Liste des ouvrages : <https://www.infovaccin.fr/boutique>

Sites partenaires à consulter :

Me Virginie De Araujo-Recchia : <https://dar-avocats.com/>
REVAV : <http://www.revahb.fr/>
AIMSIB : <https://www.aimsib.org/>
ALIS : <https://www.alis-france.com/>
EFVV : <https://www.efvv.eu/>
Dr Marc Girard : <http://www.rolandsimion.org/>
Drs N. et G. Delépine : <http://docteur.nicoledelapine.fr/>
Robert Kennedy Jr : <https://childrenshealthdefense.org/>
Bernard Guennebaud : <http://questionvaccins.canalblog.com/>
Dr Michel de Lorgeril : <https://michel.delorgeril.info/>
France Soir : <http://www.francesoir.fr/>
Penser autrement les vaccins : <https://www.librechoixvaccinal.fr/>

Les informations citées sont ouvertes à toutes les opinions et nous bannissons toute forme de censure.

Ces articles sont mis pour information, sans parti pris politique, religieux, ou autres...

Nous prenons soin de sélectionner et de vérifier autant que possible les éléments que nous présentons, sans pour autant pouvoir les garantir.

Il appartient à chacun de chercher les faits et de décider en fonction de sa propre démarche de ce qu'il estime être la vérité.

Nous vous remercions d'avance si vous pouvez diffuser cette lettre à vos contacts, l'information est essentielle, ceci afin de conserver nos libertés et notre santé.

Si l'on vous a fait suivre cette lettre d'information et qu'elle vous a plu,
vous pouvez vous y abonner ici :

<https://www.infovaccin.fr/#DoSubscribe>